



Jeu de dupes pour une réforme bien peu applicable n°5

Novembre 2020

La répétition n'est pas une vertu mais le bilan des passerelles 2020 réelles entre l'Enseignement Agricole (MAA) et l'Éducation Nationale (MEN) confirme que celles-ci ne fonctionnent pas.

Et les enseignant-e-s n'y croient plus : moins de demandes et moins de demandes satisfaites !

Dans le sens MAA -> MEN c'est à la baisse (source : CAE mouvement 11/2020)

- **120** demandes de mouvement **en baisse !**
- **66** dossiers déposés (surtout en matières générales) **en baisse !**
- **21** demandes satisfaites (17,5%) **en baisse !**

Et dans l'autre sens (MEN -> MAA) le niveau d'attractivité flirte avec le zéro !
Y'aurait pas comme un petit problème ?

La CGT propose une réécriture du décret (2016-1021) en prévoyant les priorités d'emploi pour les agents en perte d'heures dans les 2 sens ! Il faut aussi que les agents en perte puissent demander l'intégration dans l'enseignement agricole public !



Demandes CAE (bilans)	Nb de demandes codifiées	Nb de maîtres ayant réellement postulé	Nb de demandes satisfaites
AIX-MARSEILLE	1	0	0
AMIENS	9	5	
BESANCON	1	1	0
BORDEAUX	4	1	0
CAEN	1	1	1
CLERMONT	4	2	0
CRETEIL	1	1	1
DIJON	5	3	1
GRENOBLE	5	5	3
LILLE	5		
LYON	2	1	0
MONTPELLIER	2	2	0
NANCY-METZ	3	0	0
NANTES	20	20	5
ORLEANS-TOURS	12	6	3
POITIERS	6	2	1
REIMS	2	2	2
RENNES	20	5	0
ROUEN	1	1	1
TOULOUSE	16	8	3
Corse, Guadeloupe, Guyane, Limoges, Martinique, Nice, Paris, Réunion, Strasbourg, Versailles : pas de demande !			

La CGT demande que la mobilité soit accessible aux agents de l'agricole en catégorie 3

La CGT demande que les maîtres de 4^{ème} catégorie (PLP) de l'agricole enseignant depuis des années en collège puissent intégrer les collèges du MEN et qu'un courrier soit adressé aux IPR concernés afin que les dérogations soient systématisées (cf circulaire 2015-112).

La CGT demande que les professeur-es d'EPS classés en PLP au MAA puissent intégrer de plein droit le corps des P-EPS du MEN, actuellement la passerelle est interdite ce qui est inadmissible.

La CGT demande que les libellés de discipline et les calendriers soient harmonisés entre les 2 Ministères.

La CGT demande à la CNE d'annuler sa recommandation injuste de traiter les demandes des maîtres de l'enseignement agricole en dernier.

Le décret du mouvement est en cours de réécriture du côté du MEN cela doit être l'occasion d'améliorer le dispositif mais faut-il encore qu'il y ait volonté de le faire **et ce n'est pas le cas actuellement !**

Contactez nos représentant-es agricoles et du MEN académie par académie !

Un PROF EST UN PROF ! Le MAA doit revoir sa copie et vite !

